

Qu'entend-on par Science Ouverte ?

Le comité national pour la science ouverte (CoSO) définit la science ouverte comme « la diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique ». Elle concerne non seulement les publications mais aussi les données et les codes et logiciels issus des travaux de recherche disciplinaire, et s'applique aussi bien aux sciences techniques et mécaniques (STM) qu'aux sciences humaines et sociales (SHS). Initiative internationale, elle est ordonnée en France depuis 2021 par le deuxième plan national pour la science ouverte (PNSO) qui structure selon plusieurs axes les actions des institutions et organisations dans le domaine, et permet d'obtenir un financement pour un projet de recherche par le biais des infrastructures traditionnelles ou directement par le fonds national pour la science ouverte (FNSO).

- <https://www.ouvrirlascience.fr/deuxieme-plan-national-pour-la-science-ouverte-pnso/> Pour découvrir le deuxième plan national pour la science ouverte en détails.

Révision #1

Créé 2023-11-22 09:20:30 EET par Rémy Ienco

Mis à jour 2023-11-22 09:22:16 EET par Rémy Ienco